

TECHNIQUE

Mesures de désinfection terminale pour une chambre de patient confirmé de maladie à virus Ebola (MVE) Chambre d'isolement

Généralités

Durée de survie dans l'environnement

Plusieurs jours (dans un liquide ou une matière sèche) avec infectiosité demeurant stable à des températures variant entre 20-25 °C et 4 °C.

Période d'incubation

De 2 à 21 jours avec une moyenne de 4 à 10 jours.

Transmission

- Contact direct (peau lésée ou muqueuses) avec le sang, les liquides organiques, les sécrétions ou les excréctions (ex. : selles, vomissements, urine, sueur, salive, sperme, lait maternel, larmes, etc.) d'une personne infectée (vivante ou décédée).
- Contact avec les objets, surfaces, vêtements ou literie contaminés par le sang, les liquides organiques, les sécrétions ou les excréctions d'une personne infectée (vivante ou décédée).
- Risque théorique de transmission par voie aérienne opportuniste, lors de procédures générant des aérosols.

Matériel requis

S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire à la désinfection et à la disposition des déchets avant d'entrer dans le local. Si possible, consacrer l'équipement d'hygiène et salubrité au local.

- Tampons permettant le lavage et la désinfection humide des sols
- Solution **nettoyante** (aucune vaporisation de produits)
- **Eau claire** pour le rinçage
- Solution **chlorée de 5 000 ppm** (aucune vaporisation de produits)
- Linges de nettoyage
- Brosses à toilette
- Racloir

Gestion des déchets

- Sacs de plastique rouges (ex. : Code Stericycle : BL12 ou BL17)

Option 1

- Boîte de carton Biopack (ex. : Code Stericycle : BX17) et boîte de carton Biopack (ex. : Code Stericycle : AW03)
- Deux autocollants « INCINERATE » (ex. : Code Stericycle : MSS4), deux autocollants « QUARANTAINE » et deux autocollants UN2814.

Option 2

- Baril de plastique rencontrant les exigences du tableau 2 de la norme CAN/CGSB43.125-99
- Deux autocollants « INCINERATE » (ex. : Code Stericycle : MSS4), deux autocollants « QUARANTAINE » et deux autocollants UN2814

À noter que les linges, les tampons ou les fournitures utilisés peuvent être de type jetable afin de simplifier la disposition dans le contenant de déchets biomédicaux (DBM). Pour les dégâts, des produits absorbants tels que des granules, des feuilles et des boudins peuvent être utilisés. Par mesure de prévention, ces produits doivent également être déposés dans les contenants de DBM.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

(suivre les recommandations de l'établissement – catégorie 2A) :

- Deux paires de gants de protection poignet long, résistants et jetables (nitrile, caoutchouc)
- Protection oculaire : lunettes protectrices ou écran facial
- Blouse de protection imperméable, à manches longues
- Couvre-chaussures imperméables
- Masque N95
- Cagoule
- Jambière

Gestion des déchets

- Le mode de traitement préconisé est l'incinération.
- Effectuer le transport des déchets hors de l'établissement tel que le prévoit le règlement sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD) (DORS/2014-152).

Placer dans la chambre des contenants, garnis de **deux sacs rouges** à l'intérieur, permettant de recevoir les contenants de piquants/tranchants, les ÉPI utilisés, la literie souillée et tous les autres déchets générés dans la pièce. Une boîte de carton de type Biopack peut être utilisée, ou un baril de plastique contenant suffisamment de matière absorbante. Une fois scellé ou fermé, le contenant doit être bien identifié et étanche.

– Si les boîtes de carton sont utilisées :

Les sacs rouges doivent être attachés et le contenant scellé avec du ruban adhésif après y avoir déposé les déchets. Ne pas compresser le contenu, minimiser la manipulation et éviter la turbulence ou l'aérosolisation du contenu.

Le contenant devra être, à la sortie de la chambre, enveloppé dans un autre sac étanche, et par la suite déposé dans l'autre boîte de carton. Ce contenant devra être scellé et identifié. De plus, la provenance du contenant devra être indiquée (EX. : numéro du local).

- Si le baril de plastique est utilisé :

Les sacs rouges doivent être attachés et le contenant fermé hermétiquement. L'extérieur du baril devra être désinfecté à la sortie du local.

Procédure

La désinfection terminale du local doit s'effectuer à la suite du départ du patient ou lors de cessation des mesures de précautions. Il faut d'abord préparer le local :

- Nettoyer et désinfecter les surfaces imperméables. Tous les objets poreux ou difficiles à désinfecter doivent être jetés.
- Jeter dans le contenant de DBM l'ensemble des fournitures de la chambre incluant papier hygiénique, papier à mains, papier mouchoir, rideaux, boîtes de piquants/tranchants et fournitures médicales.
- Ne pas utiliser de vadrouille sèche.
- Avant la manipulation de la literie, retirer la matière organique avec un racloir. L'utilisation de produits absorbants est souhaitable. Jeter toute la literie dans le contenant de DBM.
- Retirer, éponger et ramasser toute matière organique avant le début du nettoyage.
- Mouiller abondamment les surfaces qui ont été visiblement souillées; éviter les éclaboussures.

Si le local est annexé à une antichambre, veuillez débiter le nettoyage dans cette zone avant de poursuivre dans le local. Placer un sac rouge dans l'antichambre pour disposer du masque N95, puisque l'ensemble des ÉPI, lors du retrait, sont déposés dans le contenant de déchets biomédicaux de la chambre.

Concernant la manipulation des déchets, une deuxième personne à l'extérieur du local permet de recevoir les contenants et de les transporter adéquatement. Cette deuxième personne permet également de superviser l'intervention et le retrait de l'ÉPI.

1. Procéder à l'hygiène des mains.
2. Revêtir l'équipement de protection individuelle recommandé.
3. Utiliser la solution **nettoyante** pour les étapes 4, 5 et 7.
4. Nettoyer les murs du local.
5. Nettoyer toutes les surfaces à risque élevé de contamination « high touch » et les surfaces à faible risque de contamination « low touch » :
 - de l'environnement du patient;
 - de la salle de toilette; utiliser une brosse pour l'intérieur de la cuvette.
6. Déposer tous les linges de nettoyage utilisés et la brosse à toilette dans le contenant de DBM.

7. Procéder au nettoyage des sols en utilisant un tampon : étendre une couche de solution sur l'ensemble des surfaces de sol de la pièce (les allées, le dessous des meubles).
8. Enlever et disposer le tampon à laver les sols dans le contenant de DBM.
9. Retirer l'équipement de protection.
10. Répéter les étapes 1 à 9, en utilisant de l'**eau claire** au lieu de la solution nettoyante.
11. Répéter les étapes 1 à 8, en utilisant une **solution chlorée de 5 000 ppm** au lieu de la solution nettoyante.
12. Nettoyer et désinfecter les équipements d'hygiène et salubrité utilisés. Déposer les linges de nettoyage utilisés dans le contenant de DBM.
13. Attacher les sacs de plastique rouges, sceller la boîte de carton ou fermer hermétiquement le baril de plastique.
14. Prendre le contenant de déchets biomédicaux et l'acheminer à l'extérieur de la pièce.
15. Si les **boîtes de carton** sont utilisées, utiliser l'antichambre, si possible, ou le corridor d'accès afin de déposer la boîte dans un autre sac de plastique (ex. : Code Stericycle : BL17) et attacher le sac. Déposer le contenant dans une grande boîte (ex. : Code Stericycle : AW03). Sceller la boîte et apposer sur ses cinq faces apparentes un autocollant « INCINERATE ». Apposer deux autocollants « QUARANTAINE » et deux autocollants UN2814. Inscire la provenance du contenant.
16. Si le **baril de plastique** est utilisé, utiliser l'antichambre, si possible, ou le corridor d'accès afin de désinfecter l'extérieur du baril à la sortie du local. Apposer deux autocollants « INCINERATE », deux autocollants « QUARANTAINE » et deux autocollants UN2814.
17. Utiliser un nouveau contenant de déchets biomédicaux garni de sacs rouges.
18. Enlever et jeter l'équipement de protection individuelle dans ce nouveau contenant.
19. Attacher les sacs de plastique rouges et sceller ou fermer le contenant.
20. Prendre le contenant de déchets biomédicaux et l'acheminer à l'extérieur de la pièce. Procéder à la disposition des contenants tel que décrit aux étapes 15 ou 16.
21. Procéder à l'hygiène des mains.
22. Procéder au remplissage de tous les distributeurs.

Références

Techniques et équipement de travail en hygiène et salubrité, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009

Gestion des déchets Ebola, Service d'hygiène et salubrité, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, 2014

Maladie à virus Ebola : mesures de prévention et de contrôle pour les hôpitaux, Institut national de santé publique du Québec, septembre 2014

Séquence de revêtement et retrait de l'équipement de protection individuelle (EPI), Centre hospitalier de l'Université de Montréal, septembre 2014

Certificat d'équivalence, Transports Canada, octobre 2014